Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu en préfecture le 05/08/2022 Affiché le 08/08/7072

2022/28/07/13

COMMUNE DE GOURIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 JUILLET 2022

Date de convocation : 18/07/2022

Convocation affichée le : 21/07/2022

Nombre de Conseillers:

En exercice: 27
Présents: 22
Procuration (s): 5
Votants: 27

> MIS EN LIGNE LE Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le vingt-huit juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents: LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absent(s)(es)</u> excusé (s)(es): BOURLÈS Christophe, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE GRAND Mickaël, PICARDA Styren.

<u>Procuration(s)</u>: BOURLÈS Christophe à HENRY Catherine, POUPON Marie-Laure à JANNY Patrick, PERON Alan à LE GRAND Hicham, LE GRAND Mickaël à COUGARD Christelle, PICARDA Styren à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

13- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires établie par la Commission des Finances, telle que présentée comme suit :

Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu en préfecture le 05/08/2022

Affiché le OS OS COTZ

ID: 056-215600669-20220728-D2022280713-DE

BUDGET ASSAINISSEMENT 2022 DECISION MODIFICATIVE N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHA	Po f a	404,460	2000	ALC: UNKNOWN	A deposits
1 240	MI I B	HE II -	alean Hilba	110	HE O'DAL

LIBELLES

MONTANTS

	DEPENSES		
20	Immobilisations incorporelles	-6 750,00 €	
203-921	AMO Délégation Service Public	-6 750,00 €	(1
23	Immobilisations en cours	1 951,82 €	
2315-921	Construction STEP	1 951,82 €	(2
	•	-4 798,18 €	

RECETTES

16	Emprunts	-4 798,18 €
1641-921	Emprunts en euros	-4 798,18 €
		-4 798,18 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	0,00 €
61523-921	Entretien et réparation réseaux	-23 137,00 €
61528-921	Entretien et réparation autres biens immobiliers	15 800,00 €
617-921	Etudes et recherches	6 750,00 €
623-921	AMO Délégation Service Public	587,00€
		0,00 €

- (1) Frais à payer en fonctionnement compte 617
- (2) STEP révision de prix de la M.O (non prévisible car indice de révision non connu lors du vote du budget)
- (3) Réduction du prêt car réduction des dépenses d'investissement
- (4) Elagage arbres société COURTEL
- (5) DSP AMO
- (6) DSP Annonces Médialex

Envoyé en préfecture le 05/08/2022

Reçu en préfecture le 05/08/2022

Affiché le OS/OS/COTC_
ID: 056-215600669-20220728-D2022280713-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée, avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », ADOPTE les décisions modificatives budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 28 juillet 2022

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.